

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Préclamation : contact@mupras.com

Mise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

S : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0042772

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 08991

Société :

RAM 27289

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AMRI Abdela283

Date de naissance :

25-02-69

Adresse :

Nassim Resi Soltane App 07 16 NOV 2020
CASA

Tél. : 0661713696

Total des frais engagés : 143 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Zine Et Abidine Limouni
Médecine Générale
Mosquée Fatima Abdellah Bougchare
(KAZABRI) - Ennassim Porte 9
Bureau n° 3 - Casablanca
Tél: 06 62 79 12 99 05 22 915 44

Date de consultation :

25 Juin 2020

Nom et prénom du malade :

ANAS AMRI

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

AFF BRONCHITES / ASTHME

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Ayoub

Le : 13/11/20

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 Juin 2020		1	150,00	 Dr. ZINE EL ABIDINE Médecin généraliste Séguier (Allier) 03 43 82 06 62 Bureau n° 3 KAZABRI 129 Bureau n° 3 06 62 79 12 34

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE LEMRANI Aïaoui Lemrani Ihsane Hay Nassim Immeuble 31 T: 0522 90 08 64 - Fax: 0522 91 57 69	25/06/20	143,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

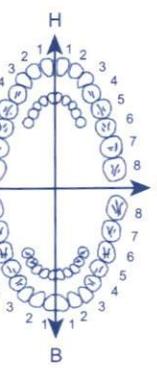
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'		

الدكتور زين العابدين ليموني

الطب العام

خريج كلية الطب بصفاقص
تونس

الفحص بالصدى
تخطيط القلب
الطهارة

Dr. Zine El Abidine LIMOUNI

Médecine Générale

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Sfax Tunisie

Echographie

Electrocardiogramme

Circoncision.

25 Juin 2020

الدار البيضاء، في

Casablanca, le

ANAS AMRI

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV.:

27.00

AXIX 1500

S.V

10085 kg/jr.

80,00

x03 jr.

MUXOL

S.V

1 CAR X 3 / 8

27,10

x01 fl.

Lot :

Per :

PPV :

36,20

ER WS

S.V

1 CAR (2,5ml) X 2 / 1

36,20

x01 fl.

143,30

Docteur Zine El Abidine Limouni
Médecine Générale
Mosquée Fatima Abdallah Bougchane
(KAZABRI) Casablanca - Porte 9
Bureau n° 3 - Casablanca
Tél : 06 62 79 12 90 - 05 22 915 444

مسجد فاطمة عبد الله بوقشان (الشيخ القزابري)، باب 9 مكتب 3 حي النسميم، الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 91 54 44

Mosquée Fatima Abdallah Bougchane (KAZABRI), Porte 9 Bureau 3 Ennassim - Casablanca

Tél. : 05 22 91 54 44